



PUBLIC

Tous publics



DATES, HORAIRES ET LIEUX

Date	Horaires	Adresse
Mercredi 14 juin 2023	9h00 17h30	Chambre d'Agriculture 418 Rue Aristide Briand 77350 Le Mée-sur-Seine
Mercredi 21 juin 2023	9h00 17h30	Chambre d'Agriculture 6 Av. Pierre Richier 91150 Étampes



FRAIS

Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : 0 €

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivéa (pensez à vérifier vos spams).

Tarif autres publics : 217 €

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPTENCES). Votre demande de prise en charge doit être faite au plus tôt 2 mois avant le début de la formation et IMPÉRATIVEMENT au plus tard la veille du jour de la formation via votre espace OCAPIAT.

Contact : OCAPIAT, Tél : 01 40 19 41 20, www.ocapiat.fr

Crédit d'impôt (chef d'entreprise) : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

Service de remplacement : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.

Renseignements et inscriptions :

Léonore MONTAIGNE

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc

78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 38

e-mail : formation@idf.chambagri.fr

i FORMATION



2 sessions en juin :

-Mercredi 14 juin 2023 : Mée sur Seine (77)

-Mercredi 21 juin 2023 : Etampes (91)

Réussir sa transition vers une fertilité organique et biologique en Agriculture de Conservation des Sols



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Choisir, mettre en place et savoir comment valoriser les couverts végétaux et les légumineuses à l'issue de la formation
- Identifier les engrais organiques afin de les valoriser et de les intégrer dans un programme de fertilisation global tout en réduisant l'utilisation d'engrais chimiques et en développant la fertilité biologique des sols
- Adapter la fumure minérale au profit de l'azote organique.

Intervenant(s) : Emeric HEURTAUT – Conseiller de chez HUM'S

PROGRAMME :

Matin :

Apporter les connaissances théoriques nécessaires à l'utilisation des légumineuses pour nourrir le système

- ▲ S'approprier les fondements sur la fertilité des sols
- ▲ Identifier les avantages apportés par les légumineuses
- ▲ Déterminer les espèces végétales utilisées dans le cadre des couverts

Se perfectionner sur la connaissance et la valorisation des engrais organiques de ferme

- ▲ La minéralisation de la matière organique
- ▲ La composition des engrais organiques

Après-midi :

Savoir valoriser l'azote organique pour diminuer les engrais minéraux et stocker du carbone dans les sols

- ▲ Comment les intégrer dans un programme de fumure afin d'optimiser l'utilisation des engrais minéraux.
- ▲ Le matériel d'épandage
- ▲ Les périodes d'épandage appropriées à la fertilisation des cultures

Visite d'exploitation en agriculture de conservation

- ▲ Mise en pratique concrète des notions et méthodes abordées au long de la journée.
- ▲ Confrontations entre les problématiques et les solutions mises en place entre les différents stagiaires.

Evaluation des participants

Moyens pédagogiques:

- ▲ Visites et échanges de terrain
- ▲ Power point
- ▲ QCM



Pour tout renseignement supplémentaire,
Léonore Montaigne : 01 39 23 42 38